

Commune de SUZE (Drôme)

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL du

15 mai 2017

Présents : Mmes Marielle GAUTHIER, Sandrine JURAIN, Dominique CHAPELLE, MM. Serge KRIER, Daniel JEAN, Simon THOME, Bernard FANGEAT et Thierry VALLET.

Absents, excusés : Mme Sara TIRLER, Mme Bérangère DRIAY ayant donné pouvoir à Mme CHAPELLE, et M Fabien LOMBARD ayant donné pouvoir à M FANGEAT.

Secrétaire de séance : Mme Marielle GAUTHIER

Le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé.

Chauffage 3^{ème} classe et logements

Afin de répondre aux demandes de l'architecte, la Commune a fait réaliser une étude montrant que, moyennant quelques modifications, la chaudière actuelle serait suffisamment puissante pour chauffer la salle de classe et les deux nouveaux logements prévus.

CCVD

- Modifications statutaires. - Le Conseil municipal approuve les propositions d'actualisation et de modifications statutaires de la CCVD.

- Expérience 2 roues.- La commune de Suze participera à l'expérience deux roues : des vélos à assistance électrique seront mis à disposition.

- Le maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il est encore temps de s'inscrire dans les différentes commissions thématiques du Schéma de Cohérence territoriale. Les habitants sont conviés à participer à une ou plusieurs réunions publiques sur ce thème. Elles se dérouleront : le 23 mai à 18 h 30, à la salle des fêtes de Divajeu – le 1er juin à 18 h 30, au temple de Saillans – le 13 juin à 18 h 30 à la salle Coloriage de Crest – le 15 juin à 18 h 30 à la salle d'animation de Beaufort - le 20 juin à la salle municipale de Francillon – le 22 juin à 18 h 30, à la salle des fêtes de Loriol.

Cabinet médical. - Monsieur Serge Krier quitte la séance et ne participe pas au vote. Une convention est proposée aux huit communes de Gervanne-Sye (Suze, Beaufort sur Gervanne, Gigors et Lozeron, Plan de Baix, Ombrière, Cobonne, Montclar sur Gervanne, Eygluy-Escoulin) pour le financement du loyer du cabinet afin de faciliter l'installation du médecin. Elle est adoptée avec 8 voix pour et 1 abstention (Mme S. Jurain) pour une durée de un an. Proportionnelle au nombre d'habitants, la participation de Suze (230 h.) sera de 608 euros /an.

Défibrillateur .- Le Conseil municipal donne un accord de principe pour l'acquisition d'un défibrillateur mais demande des précisions sur les modalités d'achat ou de location avant de prendre sa décision définitive prochainement.

Marché du Tiroir .- Le devis de M. Chapelle pour la pose d'un tableau électrique, de prises et de lampes dans les bâtiments Audibert, est accepté. (Mme Chapelle ne prend pas part au vote). Un devis sera demandé pour l'aménagement des accès aux nouveaux parkings. Des panneaux réglementant le stationnement et la circulation seront commandés. Des cendriers sur pied, des

piquets et des supports d'éclairage seront réalisés par l'agent communal.

Le Conseil municipal demande dans quelle mesure l'association du Tiroir peut participer financièrement à ces aménagements. L'extension du marché dans le jardin public n'est pas autorisée.

Bar à vins .- L'association L'Araignée des vignes demande l'autorisation d'utiliser la cuisine de la cantine pendant l'été pour des préparations destinées au bar à vins qu'elle va mettre en place. Le Conseil municipal demande des renseignements complémentaires quant à l'utilisation de la cuisine.

Questions diverses

- M. Simon Thomé, Adjoint, présente le programme de travaux de voirie qui sera réalisé cette année. Le devis estimatif s'élève à 20 000 €.
- Plan de l'adressage postal : la proposition de panneaux faite par le service SIG de la CCVD semble intéressante et à préciser.
- M. le Maire demande à ce que le forfait téléphonique du portable de la mairie soit modifié pour avoir un meilleur accès à internet.
- Le projet « Réseau des solidarités en Gervanne-Sye » est voté à l'unanimité.

Fin de séance : 23h10

Le Maire,
Serge KRIER